

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2024/2025

Semestre d'automne 2024

	SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE	FERMETURE (dernier délai)	OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA – Règlement d'études du Bachelor REMA – Règlement d'études du Master REFEFLE – Règlement d'études EFLE DIR = Directives du Décanat
--	---	------------------	-------------------------------------	-------------------	--

ORIENTATION	Changement dans le choix des disciplines initiales* (1 ^{er} semestre d'études)		mar	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	
	Changement d'orientation* (en cours d'études)		mar	17 septembre	08:30	ven	25 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REBA art. 15, REMA art. 17
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22, REFEFLE art.10
	Inscription tardive aux enseignements		lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	H	mar	17 septembre	08:00	dim	13 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23, REFEFLE art. 11 et art. 12
	Inscription tardive aux évaluations**	H	lun	14 octobre	08:30	ven	25 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	H	mar	17 septembre	08:00	ven	25 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFEFLE art. 11 et art. 12
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	H				ven	20 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	Saisie des résultats par les enseignants	H	mar	17 septembre	08:00	dim	2 février	minuit	en ligne	
	Consultation des copies des examens écrits des candidat-e-s en échec (10h à 11h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	H	ven	7 février	10:00	ven	7 février	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants	
GRADES	Commande de grade	H	lun	10 février	08:00	ven	7 mars	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Dépôt des travaux CLAD		mar	À définir	08:00	dim	À définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD
	Dépôt des objectifs CLAD		lun	À définir	08:00	dim	À définir	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 13 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2024/2025

Semestre de printemps 2025

	SESSION H = hiver E = été A = automne		OUVERTURE				FERMETURE (dernier délai)		OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master REFEFLE = Règlement d'études EFLE DIR = Directives du Décanat
--	---	--	------------------	--	--	--	-------------------------------------	--	-------------------	--

ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	17 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 17	
	Changement d'orientation au BA**/**		lun	17 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REBA art. 15	
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	17 février	08:00	dim	16 mars	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22, REFEFLE art.10	
	Inscription tardive aux enseignements		lun	17 mars	08:30	ven	28 mars	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18	
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E + A	lun	17 février	08:00	dim	16 mars	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23, REFEFLE art. 11 et art. 12	
	Inscription tardive aux évaluations***	E + A	lun	17 mars	08:30	ven	28 mars	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23	
	Désinscription des évaluations	E	lun	17 février	08:00	ven	28 mars	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFEFLE art. 11 et art. 12	
		A	lun	7 juillet	08:00	lun	13 juillet	minuit			
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant							auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				ven	9 mai	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 16 et DIR 0.2bis	
		A				ven	31 juillet	12:00			
	Saisie des résultats par les enseignants	E	lun	17 février	08:00	dim	29 juin	minuit	en ligne		
		A	mar	14 juillet	08:00	dim	7 septembre	minuit			
Consultation des copies des examens écrits											
des candidat-e-s en échec (10h à 11h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	4 juillet	10:00	ven	4 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants			
des candidat-e-s en échec (10h à 11h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	12 septembre	10:00	ven	12 septembre	12:00				
GRADES	Commande de grade	E	lun	7 juillet	08:00	ven	1 ^{er} août	minuit	en ligne		
		A	lun	15 septembre	08:00	ven	17 octobre	minuit	en ligne		
CERTIFICATION	Dépôt des travaux CLAD		lun	A définir	08:00	dim	A définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD	
	Dépôt des objectifs CLAD		lun	A définir	08:00	dim	A définir	minuit			

* si le changement d'orientation intervient après le 16 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

*** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs